



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 2 avril 2024

N°1712

### **Bruno Le Maire et Roland Lescure annoncent ce jour le lancement de 7 programmes d'économies d'énergie**

**Au-delà des très bons résultats du plan de sobriété énergétique observés lors de l'hiver 2022-2023 (réduction de 12% de la consommation de gaz et d'électricité), il est nécessaire d'inscrire la sobriété énergétique dans le quotidien des Français et de parvenir à mieux en quantifier les effets.**

Ce sont ces objectifs que se fixent plusieurs des 7 projets lauréats de l'appel à programmes financés par des certificats d'économie d'énergie.

Comme l'a annoncé **Bruno Le Maire**, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, le 11 mars dernier lors de son déplacement dans les Yvelines sur le sujet de la sobriété et de l'efficacité énergétique, des travaux sont en cours pour mieux mesurer l'efficacité des aides à la transition énergétique, dont fait partie le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE) afin de s'assurer qu'elles conduisent à une baisse réelle et significative de la consommation d'énergie.

Afin d'amplifier les efforts de sobriété et d'évaluer le lien entre les aides apportées par les CEE et la réduction des consommations énergétiques, les 4 programmes suivants sont lancés :

- Watt Watchers, qui permettra d'accompagner 600 000 ménages dans une démarche de sobriété et d'évaluer à grande échelle les économies d'énergie en utilisant les données disponibles via les compteurs communicants ;
- CUBE Logement, qui associera mesure de la performance énergétique et économique et accompagnement des résidences d'habitat collectif dans la sobriété, notamment grâce à un concours ludique d'économies d'énergie et d'émissions de CO2 entre les résidences d'habitat collectif ;
- ECONOMEE, qui vise à mesurer les économies d'énergie générées par des travaux de rénovation énergétique puis à accompagner les ménages pour limiter l'effet rebond, grâce au couplage entre compteurs intelligents et thermostats connectés. Ce programme conduira aussi une étude de faisabilité

d'un modèle de garantie assurantielle des économies d'énergie post travaux de rénovation énergétique ;

- Bungalow 2, qui accompagnera plus de 90 établissements hôteliers en Outre-mer, avec un objectif de 15% d'économies d'énergie minimum.

Parmi les 3 autres projets lauréats figurent également :

- Digilog, qui vise à améliorer la performance de la logistique urbaine ;
- ENERSOL, qui outillera et accompagnera les agriculteurs qui souhaitent s'engager dans une démarche d'économies d'énergie, afin de leur permettre de réduire leurs factures d'énergie ;
- Mob'Sport, qui engagera sport professionnel et amateur dans une démarche favorisant une mobilité durable et décarbonée.

Les 7 lauréats retenus à la suite de [l'appel à programmes](#) ont été sélectionnés en fonction de leur degré de maturité, de leur périmètre ainsi que de leur efficacité. Ils se déploieront à compter de 2024 et pour quatre années.

Bruno Le Maire a déclaré : *« La sobriété, ce n'est pas une solution d'un hiver, c'est une habitude pour passer le siècle. Et c'est pour cela qu'elle doit être impérativement poursuivie. Pour réussir à sortir des énergies fossiles, nous devons à la fois produire plus d'énergie décarbonée, nucléaire comme énergies renouvelables, mais aussi moins consommer d'énergie, en évitant les gaspillages d'énergie, en rénovant les bâtiments et en développant des solutions technologiques plus efficaces. »*

*Les programmes lauréats que nous dévoilons aujourd'hui contribueront à réaliser des économies d'énergie, dans une logique « gagnant-gagnant » : bon pour le climat, bon pour le portefeuille.*

*Ces programmes mettront l'accent sur la mesure d'impact et l'évaluation. En effet, des aides publiques efficaces dont l'impact est mesuré, c'est la garantie d'une transition réussie. »*

Roland Lescure a déclaré : *« L'efficacité et la sobriété énergétique sont deux des piliers de notre stratégie énergétique. Tous les secteurs sont concernés : particuliers comme professionnels. C'est ce que nous soutenons avec ces programmes CEE pour inscrire les bons résultats de l'année dernière dans la durée. »*

## Retrouvez en ligne :

- [le discours de Bruno Le Maire sur la sobriété énergétique et les économies d'énergie le 11 mars dernier](#)
- [la page Programmes CEE](#)

### Contacts presse :

Cabinet de Bruno Le Maire : 01 53 18 41 13 - [presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr)

Cabinet de Roland Lescure : 01 53 18 46 19 - [presse@industrie.gouv.fr](mailto:presse@industrie.gouv.fr)

Bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80 - [presse.bercy@finances.gouv.fr](mailto:presse.bercy@finances.gouv.fr)

## Liste des projets lauréats et de leur description

Nom	Porteur	Objet
<b>Module Digilog dans LUD +</b>	<b>Urban radar et Rozo</b>	DigiLog (digitalisation appliquée à la logistique) vise à accroître les capacités d'actions des acteurs publics des ZFE-m et de leur zone de chalandise en matière de politiques de transport de marchandises. Il prévoit de recenser les règlements de circulation et les aménagements des aires de livraison pour une intégration dans les bases nationales permettant ainsi l'harmonisation des arrêtés pour faciliter les itinéraires par tonnage, la réduction des embouteillages liés aux stationnements en double file ou encore l'adaptation des aménagements des aires de livraison, réduisant ainsi le nombre de kilomètres parcourus.
<b>ENERSOL</b>	<b>FERMES EN VIE (pilote) et SOLAGRO (associé)</b>	Opérer les transitions des exploitations agricoles au travers de l'entrée énergie selon 3 axes : - La mise en œuvre d'un parcours national d'accompagnement pour les projets de transition énergétique et agroécologique, pour les agriculteurs en activité comme ceux en cours d'installation ; - La création d'un réseau de soutien aux collectifs d'agriculteurs comprenant plusieurs lots d'aide (ressources humaines, financements d'études, de formations, de matériel et d'actions spécifiques) ; - L'expérimentation d'un fonds de garantie et de bonification de taux pour faciliter l'accès au crédit aux projets de transitions des pratiques.
<b>Watt Watchers</b>	<b>Association Watt Watchers (en cours de création)</b>	Accompagner 600 000 foyers à la sobriété à travers un parcours complet d'économie d'énergie, en exploitant des leviers innovants basés sur les sciences du comportement et la technologie. Expérimenter à grande échelle différentes méthodes de mesure des économies d'énergie réelles en utilisant les données disponibles via les compteurs communicants (électricité, gaz notamment). L'accompagnement s'appuiera sur une approche novatrice combinant : • un volet physique, avec la mobilisation d'ambassadeurs, des partenariats avec des associations écologiques, des coachings "pair à pair" et des événements locaux de mobilisation (stands, ateliers créatifs, ...) • un volet digital basé sur une application gratuite pour rendre la sobriété énergétique positive et durable.

<p><b>CUBE Logement</b></p>	<p><b>GIE (en création) incluant A4MT et IFPEB</b></p>	<p>Basé sur une mesure de la performance, énergétique et économique, vise à accompagner les organisations participantes (résidences d'habitat collectif) dans l'apprentissage de la sobriété en les accompagnant dans son déploiement auprès des habitants et tout personnel de gestion ou d'accompagnement pour s'entendre sur de nouveaux usages sobres selon 3 axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un concours d'économies d'énergie et d'émissions de CO2 en proposition d'action immédiate sur la gestion énergétique afin de valoriser l'engagement pour la réduction des consommations énergétiques et l'amélioration du confort au sein des logements en incitant les résidents à devenir les acteurs de leur maîtrise énergétique,</li> <li>• La formation des personnels de proximité et des cadres intervenant dans la gestion de locative des organisations engagées,</li> <li>• La mobilisation, la sensibilisation et l'accompagnement des résidents sur les enjeux de sobriété énergétique <i>via</i> des actions concrètes, collectives, physiques comme digitales, dans les résidences, dans les organisations candidates aux ligues tertiaires et dont les salariés pourront concourir dans le concours,</li> <li>• Une application de gestion des communautés pour les résidences volontaires,</li> <li>• Une communication et un événementiel efficace et visible nationalement.</li> </ul>
<p><b>ECONOMEE</b></p>	<p><b>EFFY SERVICES</b></p>	<p>Vise à mesurer les économies d'énergie générées par des travaux de rénovation énergétique financés en tout ou partie par le dispositif des Certificats d'économies d'énergie et à encourager les solutions de couplage entre compteurs intelligents et thermostats connectés. Economie s'adresse aux ménages, chauffés à l'électricité, au gaz ou au fioul, souhaitant rentabiliser au maximum les travaux de rénovation énergétique qu'ils viennent d'achever en leur proposant d'amplifier leurs économies d'énergie grâce à un accompagnement sur-mesure à la sobriété énergétique.</p> <p>Il s'organise selon 4 axes de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Axe 1 : déployer une plateforme numérique de collecte et de suivi des consommations d'énergie avant et après travaux de rénovation énergétique ;</li> <li>• Axe 2 : étudier les économies d'énergies réelles générées par les travaux de rénovation énergétique et les restituer aux ménages ;</li> <li>• Axe 3 : maximiser les économies d'énergie réelles post travaux en limitant l'effet rebond et en mobilisant des actions de sobriété énergétique ;</li> <li>• Axe 4 : étude de faisabilité d'un modèle de garantie assurantielle des économies d'énergie post travaux de rénovation énergétique.</li> </ul>
<p><b>Bungalow 2</b></p>	<p><b>TIPEE</b></p>	<p>Accompagne les établissements hôteliers ultramarins de La Réunion, Mayotte, Guadeloupe, Martinique et Guyane dans la réduction de leurs consommations énergétiques et leurs impacts environnementaux.</p> <p>Cet accompagnement se fait à différents niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Par la formation et information : La formation du personnel sur les actions d'économie d'énergie réalisables et les messages clés à tenir auprès des clients. La sensibilisation et information de la clientèle sur les bonnes pratiques d'usage énergétique dans les établissements hôteliers.</li> <li>- Par l'accompagnement de chaque établissement à l'identification des gisements d'économie d'énergie et la mise en place des mesures correctives. L'identification du gisement se fera par la réalisation des audits énergétiques approfondis et par la mise en place de comptages et de suivis de consommations énergétiques de l'établissement et de ses postes les plus énergivores. Ces deux axes permettront de mettre en place un plan d'actions pour atteindre les objectifs fixés par le décret eco-énergie tertiaire.</li> <li>- Par un accompagnement administratif, technique et de financement pour la mise en œuvre des préconisations d'améliorations énergétiques des établissements identifiés précédemment. Le comptage énergétique permettra de mesurer les économies réelles engendrées par ces travaux. Une hiérarchisation des travaux sera proposée en fonction des coûts d'investissements et du potentiel d'économie d'énergie engendré.</li> </ul> <p>Objectifs à atteindre : 1 000 000 clients des établissements hôteliers sensibilisés et informés, 800 employés formés, 93 établissements hôteliers accompagnés pour la réalisation des travaux avec un minimum de 15% d'économies d'énergie dans l'ensemble des établissements hôteliers participants au programme.</p>

<p><b>Mob'Sport</b></p>	<p><b>UNION DES ENTREPRISES DE LA FILIERE DU SPORT DES LOISIRS DU CYCLE ET DE LA MOBILITE (UNION SPORT ET CYCLE) (SASU Mob'Sport en cours de création)</b></p>	<p>Engager le sport professionnel et amateur ainsi que l'évènementiel sportif dans une démarche favorisant une mobilité durable et décarbonée alors que le bilan énergétique de ce secteur est généré à 80% par le transport.</p> <p>Accompagner les acteurs publics et privés du sport dans l'optimisation des déplacements liés aux événements sportifs et favoriser le changement de comportement des spectateurs et sportifs.</p> <p>Réalisation d'étude des flux mobilités en proposant des outils adaptés et des formations permettant aux acteurs de s'en saisir, puis de favoriser la mise en place de plans d'action grâce à un accompagnement des acteurs.</p> <p>Proposer des aides financières sous la forme d'incitation à destination des porteurs de billets pour favoriser leur mobilité décarbonée et à destination des AOM et opérateurs de transport pour la mise en place de solutions venant renforcer la disponibilité des modes de transports décarbonés.</p>
-------------------------	--	--

## Les certificats d'économies d'énergie, qu'est-ce-que c'est ?

Le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE), créé en 2005, constitue l'un des principaux instruments de la politique de maîtrise de la demande énergétique.

Il repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée à tous les vendeurs d'énergie. Ils doivent jouer un « rôle actif et incitatif » auprès des consommateurs : ménages, entreprises, collectivités, etc., se traduisant en général par des primes financières pour la réalisation de travaux : isolation, remplacement de chauffage, projets industriels, récupération de chaleur, etc. En contrepartie, les obligés peuvent demander les certificats (CEE) correspondants. S'ils n'obtiennent pas de CEE à hauteur de leur obligation, les vendeurs d'énergie se voient appliquer une pénalité financière.

Le dispositif mobilise ainsi de l'ordre de 4 à 6 milliards d'euros par an dans tous les secteurs (résidentiel, tertiaire, industrie, transports, agriculture, réseaux).

Les opérations déclenchées par les vendeurs d'énergies en 2021 permettront d'économiser environ 24 TWh par an, ce qui représente environ 1,5% de la consommation française.

Des programmes d'accompagnement pour informer, former ou aider les ménages par exemple, complètent les opérations CEE.

La 5e période, qui a débuté au 1er janvier 2022 pour 4 ans, impose une obligation de 3 100 TWhcumac (soit 45 % de plus que lors de la période précédente), dont plus d'un tiers au bénéfice des ménages en situation de précarité énergétique.

L'année 2024 conduira à identifier les éventuelles évolutions à apporter au dispositif afin de renforcer son efficacité et de définir les modalités qui régiront la 6e période dont le début est prévu pour le 1er janvier 2026.

[Plus d'informations sur le dispositif des certificats d'économies d'énergie](#)

